

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 1**



**Engagement n° 1 (demandé par UC)**

*Aviser s'il est possible d'amorcer, sous la forme d'un projet pilote, le financement des conseillers budgétaires, groupes de consommateurs avant la fin de l'année tarifaire actuelle.*

**Réponse à l'engagement n° 1 :**

1 Le Distributeur amorcera en 2017, sous la forme d'un projet pilote, le financement des  
2 conseillers budgétaires de l'ensemble des associations de consommateurs. Toutefois,  
3 le financement des associations sera déterminé en fonction des résultats des travaux  
4 du comité de travail portant sur la demande de financement lié à la Table de travail sur  
5 le recouvrement. Les travaux consisteront notamment à examiner les hypothèses  
6 retenues par les associations dans leur proposition.